

Ce courrier concerne **uniquement la lutte contre la chenille processionnaire du chêne et le bombyx cul brun.**

Madame, Monsieur le Maire,

Afin de protéger les habitants de votre commune des risques sanitaires (allergies, urtications, ...) que les **chenilles processionnaires du chêne et le bombyx cul-brun** peuvent provoquer, nous vous proposons d'organiser une campagne de lutte collective, comme nous le faisons depuis plusieurs années maintenant.

Il s'agit d'une lutte biologique, par pulvérisation de Bacille de Thuringe sur les arbres infestés, chez les personnes préalablement inscrites auprès de nos services via notre site internet. Afin de suivre le cycle biologique des espèces, les traitements se dérouleront à partir du mois d'avril.

Comme l'an dernier, les inscriptions à la lutte collective se feront exclusivement via le site internet de Polleniz. L'inscription en ligne a pour but de simplifier les procédures et de soulager vos secrétariats qui peuvent avoir beaucoup de demandes à ce sujet au printemps. Aussi, nous vous prions de bien vouloir respecter cette procédure en informant toute personne venant en mairie pour s'inscrire.

Vous trouverez tous les documents nécessaires à l'organisation d'une campagne de lutte collective via le lien suivant : www.polleniz.fr/collectivites-documents-du-chene-et-bombyx

1. Ce même courrier
2. Une fiche protocole qui reprend les différentes étapes à suivre, pour vos services secrétariat et accueil
3. Une affiche de communication (pour affichage et pour votre site internet)
4. Un article à diffuser dans vos publications
5. Une fiche d'information à destination des personnes inscrites (à remettre uniquement si l'inscription sur polleniz.fr est réalisée en mairie)
6. Les fiches biologie de la chenille processionnaire du chêne et du bombyx cul-brun

Vous n'avez pas d'autres démarches à effectuer : Polleniz avertira individuellement chaque personne inscrite de la période prévue pour l'intervention et lui adressera la facture une fois le traitement réalisé.

Vous n'avez aucune charge financière à supporter, sauf dans le cas où vous souhaiteriez une intervention sur vos espaces verts ou la prise en charge des traitements effectués chez les particuliers.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous portez à nos actions, et espérant vous apporter pleine satisfaction.

Roland FOUCAULT, Président de Polleniz

Siège social : Veillage du Bois de la Noue - Bâtiment B • 44360 SAINT-ETIENNE DE MONTLUC • 02 55 11 44 34 • www.polleniz.fr

POLLENIZ • Maine-et-Loire
9 Avenue du Bois l'abbé CS 30045
49071 BEAUCOUZE Cedex
polleniz@polleniz.fr
02 41 36 76 21

POLLENIZ • Loire-Atlantique
4 Impasse Sophie Germain
44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES
polleniz44@polleniz.fr
02 40 36 83 03

POLLENIZ • Sarthe
942 Route du Mans
72510 REQUEIL
polleniz72@polleniz.fr
02 43 85 28 65

POLLENIZ • Mayenne
17 Boulevard des Manouvriers
53810 CHANGÉ
polleniz53@polleniz.fr
02 43 56 12 40

POLLENIZ • Vendée
Allée des Druides
85004 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
polleniz85@polleniz.fr
02 51 47 70 61